

COURS N°= 09

FONCTIONS METROPOLITAINES, RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITE

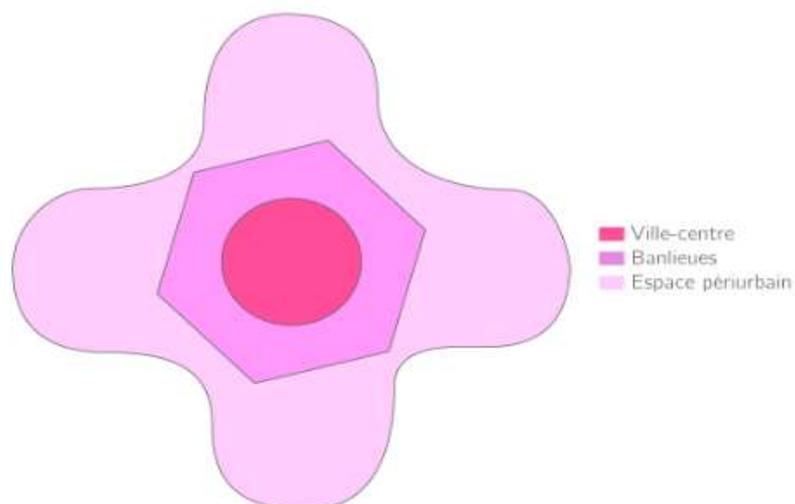
Le phénomène de métropolisation ne se réduit pas à sa dimension démographique. Il doit son ampleur et son originalité à la concentration spatiale des fonctions stratégiques du nouveau système productif : appareils de commandement et de contrôle ; foyers de l'innovation ; accessibilités aux réseaux de communication virtuels ou physiques ; attractivité et poids culturels.

Les fonctions de commandement et de pouvoir caractérisent les grandes métropoles et prennent appui sur les activités des secteurs tertiaire supérieur (ou avancé) et quaternaire qui y sont localisées :

finances internationales, audit et conseil, etc. Symboles de dynamisme, de décision, porteuses d'images positives, ces fonctions ont été précisées en France à la suite du recensement de la population de 1990 afin de compléter l'analyse traditionnelle par secteur d'activité et pour mettre en évidence les fonctions caractéristiques des plus grandes villes.

Les fonctions tertiaires sont caractéristiques des grandes métropoles. À la différence du tertiaire banal, domestique, le tertiaire supérieur comprend : le tertiaire industriel péri productif (services supérieurs aux entreprises dans les domaines des services financiers, logistiques, de l'information et de la communication, de l'ingénierie, etc.) ; le tertiaire directionnel et de régulation (contrôle et réglementation des systèmes politiques et administratifs, économiques, sociaux) ; le tertiaire de la formation et de la culture.

L'organisation des métropoles



Fonctions métropolitaines supérieures

Les fonctions métropolitaines supérieures sont une catégorie de fonctions urbaines qu'on ne retrouve que dans le haut de la hiérarchie des métropoles mondiales. Elles prennent appui sur les activités des secteurs tertiaire supérieur (ou avancé) et quaternaire qui y sont localisées : finances internationales, audit et conseil, etc., mais aussi, dans une moindre mesure, sur les autres pouvoirs (politique, administratif...). Dans les métropoles qui sont aussi les capitales de grandes entités (Washington, Bruxelles), le lien entre les pouvoirs économiques et politique est joué notamment par les activités de lobbying.

Les fonctions métropolitaines supérieures comprennent : les services industriels périproductifs (services supérieurs aux entreprises dans les domaines financier, logistique, de l'information et de la communication, de l'ingénierie, etc.) ; les services directionnels et de régulation (contrôle et réglementation des systèmes politiques et administratifs, économiques, sociaux) ; les services de la formation et de la culture.